

EQUIPIER SECONDE INTERVENTION

OBJECTIF

- Être capable d'agir en équipe sur un début d'incendie en attendant les secours extérieurs.
- Utiliser les moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement.
- Connaître et utiliser ses équipements de protection individuelle.
- Connaître les règles de base de prévention.
- Appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation de l'établissement.

ORGANISATION

- **DUREE** : 3 heures « sans le port de l'appareil respiratoire isolant * ».
**certificat médical d'aptitude obligatoire au port de l'A.R.I. délivré par le médecin du travail.*
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 10 maxi formés initialement équipier première intervention
- **LIEU** : Sur votre site de travail
- **PUBLIC** : désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail, R6 APSAD
- **FORMATEUR** : Sapeur-pompier

CONTENU

- Réglementation
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société
- Notion élémentaire de prévention
- Le feu
- Les classes de feu
- Le danger des fumées
- Les modes de propagations du feu.
- Les différents agents extincteurs
- L'alerte et alarme
- Les organes de sécurité et de secours dans l'entreprise
- Evacuation
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
- Les R.I.A.
- L'équipement de protection individuelle
- Extinction d'un début d'incendie sur simulateur à gaz
- Dégagement d'urgence d'une personne visible dans un local enfumé.